

LA SANTÉ AU TRAVAIL : un facteur clé pour la réussite des entreprises

A l'heure où la question du bien-être au travail tient une place centrale au sein des entreprises, les Services de Santé au Travail évoluent pour s'adapter à leurs besoins et à ceux de leurs salariés et les accompagner sur le chemin de la santé et de la sécurité au travail.

Si la surveillance de l'état de santé est sans doute la mission la plus connue, les Services de Santé au Travail mènent également des actions en entreprise et conseillent les employeurs, les travailleurs et leurs représentants dans le but de préserver la santé physique et mentale des salariés et d'améliorer les conditions de travail.

Pour mener à bien ces missions, l'organisation des services a évolué. Au cœur d'équipes pluridisciplinaires, les Médecins du Travail peuvent désormais s'appuyer sur l'expertise complémentaire d'Assistants de Santé au Travail, chargées de repérer les risques professionnels sur le terrain, d'Infirmiers en Santé au Travail et de Conseillers en Prévention spécialisés en hygiène et sécurité, ergonomie (tertiaire et industrielle), toxicologie (produits chimiques) ou encore psychologie du travail (climat social).

D'autre part, la «loi Travail» et le décret relatif à «la modernisation de la Médecine du Travail» ont récemment modifié le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs pour une meilleure prévention des risques professionnels et une surveillance médicale mieux adaptée.



Désormais, davantage de temps sera disponible pour aider l'entreprise à l'évaluation des risques et pour la conseiller dans la mise en place de mesures de prévention. La présence des professionnels de santé au travail dans l'entreprise sera accrue. Elle contribuera au développement de la culture de prévention afin d'agir le plus en amont possible des éventuels problèmes de santé.

Les salariés bénéficieront d'un suivi plus ciblé, adapté à leur âge, à leur état de santé, à leurs conditions de travail et aux risques professionnels de leur poste. Des Infirmiers en Santé au Travail interviendront de manière plus importante dans ce suivi, et prodigueront des conseils de prévention. C'est dans ce sens que l'AIST 84 a récemment recruté un Infirmier en Santé au Travail, Pierric Masuy, pour son centre de Courtine.

Coordonné par les Médecins du Travail, le Dr Bohème et le Dr Courtigné, il a pour rôle de sensibiliser les salariés à la santé et à la sécurité au travail lors de visites d'information et de prévention. Ces visites sont l'occasion d'interroger les salariés sur leur santé, d'évaluer leur vécu du travail et de les conseiller, à titre individuel, sur la prévention et les comportements à adopter en fonction des risques professionnels. L'hygiène de vie fait également l'objet de conseils ce qui leur permet de bénéficier d'une prise en charge globale.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à faire appel à votre Médecin du Travail référent et à vous rendre sur www.aist84.fr pour visionner nos films.

**La Santé au Travail,
c'est notre métier,
Agissons ensemble**

**AIST 84 - Centre de Courtine
115 rue du Mourelet
Pôle d'activités Courtine
84 000 AVIGNON
Tél. : 04 90 85 48 36**